

Bonjour à tous,

Vous avez été admis dans en **Licence 3 Biotechnologies pour la santé à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes.**

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application ECANDIDAT, vous avez jusqu'au **13 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, vous recevrez par mail le dossier d'inscription à compléter + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants étrangers) en juillet.

Les inscriptions se déroulent en 2 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>  
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 100€, un **code** vous sera donné. Il faudra le renseigner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.

- II. Deuxième étape : **la chaîne d'inscription.**

Vous devrez vous rendre sur le site de l'IFPS, 175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères

- Les 29, 30 août, 1er et 4 septembre entre les plages horaires suivantes -> **9h-12h et 13h30-16h30**

A noter, que si vous arrivez en France après le 4 septembre, vous pourrez venir vous inscrire administrativement au bureau Licences-Masters **les après-midis entre 13h30 et 16h30.**

**Le bureau se trouve à l'IFPS, au RDC (en face de la galerie des amphis).**

Concernant la réunion de rentrée :

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **30/08/2023 à 9h**

Lieu de la réunion : Amphi Boucherles sur le site Santé, faculté de Médecine et Pharmacie (23 Av. des Maquis du Grésivaudan, 38700 La Tronche)

**Pour information :**

- Si des changements devaient avoir lieu vous serez informé.e par mail la semaine du **21 août** (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du vendredi 21 juillet (au soir) au dimanche 20 août.**

Le secrétariat des Licences